



Assemblée Générale Statutaire du 26 novembre 2021

Le vendredi 26 novembre 2021, conformément aux statuts et suite à la convocation du président, s'est tenu l'assemblée générale statutaire de l'association Age Quod Agis. Malgré une crise sanitaire toujours présente, une limitation du nombre de participants et un contrôle du pass sanitaire ont permis que cette réunion soit réalisée en présentiel. Avec 19 présents tous votants et 7 procurations le quorum est atteint et la réunion peut débiter.

Lecture du rapport moral (voir PJ) par le président Hervé BIENVENU avec l'appui d'intervenants sur les différentes activités.

- Nage avec palmes : Catherine CAYAUX la bonne santé de cette section avec des séances presque tous les dimanches matins et quelques sorties en mer. Nous avons également eu quelques représentants dans des compétitions.
- Apnée : Bernadette GEGU rappelle qu'une séance relaxation ouverte à tous se déroule tout les mardis à partir de 20h30. Avec le départ d'un de nos moniteurs, le nombre d'encadrants est trop limité. Pour cette année l'accueil des apnéistes de Rambouillet nous soulage, mais il faudrait former de nouveau initiateurs/moniteurs.
- Matériel : Francis MAGRON fait le point. Les finances du club nous autorisent à prévoir l'achat de gilets, de plomb de cou pour l'apnée, de lancer la révision d'un lot de détenteurs voir d'investir dans un vidéoprojecteur.
- Sorties : L'Egypte prévue initialement en Avril 2020 à enfin eu lieu en octobre. Un week-end à Arzon et un à Roussay ont également pu être réalisés.

Présentation du rapport financier (voir PJ) par le trésorier Francis MAGRON. La bonne santé financière du club a permis de ne pas augmenter les tarifs pour la 8^{ème} année consécutive et autoriseras l'achat de matériel.

Un point sur les adhésions est fait par le secrétaire Alain LEGAY. Nous sommes 62 membres inscrits dont 2 mineurs plus 1 licence passager. L'arrivée des Rambolitains sans piscine cette saison nous place au maximum de notre capacité.

Après dépouillement des votes en direct, nous obtenons

VOTE pour le rapport moral et le rapport financier :

POUR : 26 Abstentions : 0 CONTRE : 0

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Conformément aux statuts, le comité directeur actuel démissionne en entier.

S'en suit le dépouillement des votes pour élire le nouveau comité. Les résultats sont les suivants :

BIENVENU Hervé	26
CAYAUX Catherine	26
EBELIN Pierre	25
GEGU Bernadette	26
GILLET Typhaine	26
LEGAY Alain	26
MAGRON Francis	26
MENOU Jean-François	26
VIVIEN Samuel	26
Bulletins nuls	0

Le nouveau comité directeur est donc élu et après échange le bureau se compose de la façon suivante :

BIENVENU Hervé	Président (bureau)
MAGRON Francis	Trésorier (bureau)
LEGAY Alain	Secrétaire (bureau)
EBELIN Pierre	Représentant NAP
CAYAUX Catherine	Directrice de la communication
GEGU Bernadette	Représentante apnée
GILLET Typhaine	
MENOU Jean-François	Responsable sorties Bretagne
VIVIEN Samuel	Responsable matériel/photo

A 21h30, ordre du jour épuisé, nul ne prenant plus la parole, Hervé Bienvenu a levé la séance.

Hervé Bienvenu

Président



Alain Legay

Secrétaire de séance



Age Quod Agis

Agréée Jeunesse et Sports APS 78 757

Affiliée FFESSM 07 78 636

Siège Social : Piscine du SIVOM de Montfort L'Amaury

Place de Nikenich

78490 Montfort L'Amaury

Correspondance : Hervé BIENVENU

3, rue de la génétière

78940 La Queue lez Yvelines

Tél : 01 34 86 57 61

E-Mail : h.bienvenu@wanadoo.fr